



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION For Freedom.

Sénégal



Formation

Droits de l'Enfant et Droit International des Droits de l'Homme

10^{ème} session de formation en Droit International
des Droits de l'Homme

Espace Atlantique, Hôtel Terrou-Bi,
Corniche Ouest, Dakar

Toutes les informations sur www.fnwestafrica.org
et www.facebook.com/fnwestafrica





**FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION** For Freedom.

Sénégal



#FreeToAdvance

Bienvenue

Chers participants,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous accueillons à Dakar pour cette 10^{ème} édition de la session annuelle de formation en droit international des droits de l'homme.

Cette édition est pour nous une étape importante dans le partenariat qui lie la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, FNF à la Fondation René Cassin, FRC, Institut International des Droits de l'Homme.

Tout d'abord, l'engouement que vous avez manifesté pour cette session, avec plus de 1600 candidatures reçues, confirme la pertinence de ce projet que nous portons conjointement depuis 2003. Cela nous conforte également dans l'idée que nous avons mûrie de voir les sessions d'enseignement évoluer. Une évolution sur le fond qui se traduit par un centrage thématique propre à chaque édition et qui nous pousse à innover chaque année dans l'offre scientifique que nous vous proposons. Et une évolution sur la forme qui nous invite à vous offrir de nouveaux formats de réflexion, d'échange et de débat et qui gravitent autour de l'évènement central qu'est la session d'enseignement.

Jo Holden

Directeur Afrique de l'Ouest Fondation
Friedrich Naumann pour la Liberté



Le thème de cette 10^{ème} session s'inscrit pleinement dans l'actualité internationale. Nous essayons, à travers les différents cours proposés, de balayer ce vaste sujet qu'est « Droits de l'Enfant et Droit International des Droits de l'Homme », et ce grâce aux intervenants venus partagés leurs expertises avec vous. Mais l'apprentissage se fera aussi dans les échanges que vous aurez les uns avec les autres : la diversité des profils et des origines des participants, représentant une variété de métiers et près de 20 pays, constitue une importante source de savoir pour nous tous.

La présente édition est placée sous le signe du 30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE), adoptée par l'organisation des nations unies le 20 novembre 1989.

Vous retrouverez dans cette brochure les principaux éléments qui rythmeront vos deux semaines de formation et nous vous souhaitons plein succès dans vos travaux.

Sébastien Touzé

Directeur de la Fondation René Cassin
Institut International des Droits de l'Homme



Contexte

10^{ème} session annuelle de formation en Droit International des Droits de l'Homme



Initié en 2003, les sessions d'enseignement à Dakar sont organisées depuis cette date conjointement par la Fondation René Cassin et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté. D'autres acteurs sont venus se joindre aux deux initiateurs pour porter le projet à son niveau actuel. Nous saluons, à cet effet, l'implication du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Ambassade de France au Sénégal, le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance et le Réseau des Jeunes pour la Promotion des Droits de l'Homme. La session de Dakar est dès lors devenue un rendez-vous annuel incontournable permettant de réunir les acteurs et défenseurs des droits de l'homme de toute l'Afrique.

Les objectifs de cette session de formation reposent sur la volonté de renforcer la compréhension commune des différents défis soulevés par les systèmes de protection des droits de l'homme, ainsi que de développer un réseau solide entre les autorités étatiques et les défenseurs des droits de l'homme permettant une application effective de ces droits. Elle vise également la promotion des droits de l'homme dans le cadre des institutions judiciaires et administratives nationales.

Cette session de formation est destinée aux magistrats, avocats, greffiers et autres membres de la famille judiciaire, aux officiels gouvernementaux, aux forces de défense et de sécurité, aux membres d'organisations internationales, d'ONG de protection des droits de l'homme, aux acteurs de la société civile, aux chercheurs spécialisés, etc.

Droits de l'Enfant et Droit International des Droits de l'Homme

Le 20 novembre 2019, la communauté internationale célébrera le 30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE), adoptée par l'organisation des nations unies le 20 novembre 1989 et qui constitue le premier instrument international juridiquement contraignant, consacrant l'ensemble des droits fondamentaux de l'enfant.

Avec ce traité, les Etats reconnaissent l'enfant comme sujet de droit et consacrent la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, marquant ainsi l'aboutissement d'un processus enclenché au lendemain de la première guerre mondiale avec l'adoption de la Déclaration de Genève en 1924 et de la Déclaration des droits de l'enfant en 1959 sous l'impulsion de l'ONU.

La CDE vient compléter le droit international humanitaire (DIH) conçu pour protéger lesdits droits en période de conflit et inspirera la Charte africaine des droits et bien-être de l'enfant adoptée en 1990.

La mise en place de ce dispositif juridique traduit une volonté des Etats de faire de la protection des enfants une réalité en tout temps, en tout lieu et quelles que soient les circonstances.

Malgré cet engagement juridique de la communauté internationale et la matérialisation formelle de cette volonté, des millions d'enfants dans le monde sont encore privés de leurs droits fondamentaux clairement énoncés, notamment le droit à la santé et à l'éducation.

D'après le dernier rapport de l'UNICEF, publié en 2016 sur l'état des enfants dans le monde, 167 millions d'enfants vivront dans l'extrême pauvreté en 2030, 60 millions en âge de fréquenter l'école ne seront pas scolarisés et 69 millions d'enfants de moins de 5 ans décéderont entre 2016 et 2030.

En Afrique, un nombre considérable d'enfants souffrent de handicaps physiques ou mentaux, parce qu'ils ont

été privés des aliments et des soins qui leur auraient permis de s'épanouir normalement. De nombreux décès sont dus aux effets pernicieux de la pauvreté, de l'ignorance, de la discrimination et de la violence. Outre la violence sexuelle dont sont victimes de nombreux garçons et filles, la situation des enfants en conflit avec la loi, le travail des enfants dans l'orpaillage artisanal, la situation des enfants vivant et travaillant dans la rue sont autant de défis pour la protection des enfants contre la maltraitance. La mise en place de stratégies nationales de protection de l'enfant est certes un outil utile, mais ne garantit pas à elle seule des changements effectifs et rapides.

30 ans après l'adoption de la CDE, qu'en est-il de l'effectivité des droits de l'enfant en Afrique et dans le monde ? Comment les pays se sont-ils engagés dans le respect de ces droits ? Quelles sont les évolutions majeures et les principaux défis à relever ?

Conscientes de la fragilité de l'enfant, de sa vulnérabilité, de ses spécificités et des besoins propres à son âge, mais aussi des enjeux fondamentaux liés à la protection de ses droits, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté et la Fondation René Cassin, Institut International des Droits de l'Homme, en partenariat avec le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'ambassade de France au Sénégal, le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance et le Réseau des Jeunes pour la protection des droits de l'homme ont choisi de faire des droits de l'enfant le thème de la 10^{ème} édition de la formation délocalisée en droit international des droits de l'Homme, afin d'offrir aux différents acteurs la possibilité de mieux se familiariser avec les instruments internationaux et régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme et les mécanismes de surveillance pour leur application effective.

Les Intervenants

Cours fondamentaux, généraux et spéciaux



Système européen de protection des droits de l'homme

Sébastien TOUZE

M. Sébastien Touzé est Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de la Fondation René Cassin et membre (Rapporteur) du Comité contre la Torture des Nations Unies. Il fut également Secrétaire Général de la Société française pour le droit international pendant trois ans. Docteur en Droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), il a largement publié sur le droit international des droits de l'homme et sur le système européen de protection des droits de l'homme. Le Professeur Sébastien Touzé a dirigé plus de 10 ouvrages, le dernier étant : « La Cour européenne des droits de l'homme – une confiance nécessaire pour une autorité renouvelée ». Depuis 2006, il a participé à plus de 20 colloques et conférences qui se sont tenus en France et à l'étranger.



Système africain de protection des droits de l'homme / La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine

Sanwé Medard KIENOU

Monsieur Sanwé Medard Kienou est enseignant-chercheur à l'Université Nazi Boni (Burkina Faso) et chef du département de droit. Docteur en droit international de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (Genève) – Centres d'intérêt : droits de l'homme - DIH - Droit international pénal- Droit international économique – contentieux international, il est le Directeur-adjoint du Centre Africain de Droit International Pénal et de Droit Humanitaire (CADIPH),



Système universel de protection des droits de l'homme

Jean MATRINGE

Jean Matringe est Professeur de droit international à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il dirige le master 2 de droit comparé, spécialité droits africains. Il publie régulièrement des travaux sur les droits de l'homme et les migrations internationales et a donné plusieurs conférences sur ces sujets en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Italie, au Cameroun, en Egypte, à Madagascar et en Suisse. Ancien juge assesseur à la Cour nationale d'asile, il a donné des consultations devant le Parlement européen et le Parlement français. Il travaille régulièrement avec plusieurs ONG pour la défense des droits de l'homme, en particulier des migrants.



Droit international pénal / La protection des enfants dans les conflits armés

Julia GRIGNON

Julia Grignon est Professeure agrégée à la faculté de droit de l'Université Laval (Québec) où elle enseigne le droit international humanitaire, le droit international des droits de la personne et le droit international des réfugiés. Elle est l'une des codirectrices de la Clinique de droit international pénal et humanitaire et l'une des cofondatrices du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen Orient. Julia Grignon est membre du Comité pour le Concours Jean-Pictet depuis 2008 (présidente du comité de pilotage 2013, 2015 et 2016). Elle est actuellement membre du Conseil scientifique de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (France).

Cours thématiques



La Convention internationale des droits de l'enfant et son application / La notion d'intérêt supérieur de l'enfant

Marie-Lee LUREL

Marie-Lee Lurel est doctorante affiliée au Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire (CRDH) à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas et secrétaire générale de l'Association du Centre de Recherche sur les Droits de l'Homme. Après un service civique auprès du Défenseur des droits en tant que Jeune Ambassadrice des droits de l'enfant, c'est avec un double cursus de juriste et de politiste que Marie-Lee Lurel rédige un mémoire sur les enfants-soldats du Salvador ou mareros, selon une autre lecture du droit international. Ses travaux de recherche actuels portent sur la notion d'intérêt supérieur de l'enfant. Dans le cadre de cette activité, Marie-Lee Lurel a intégré la Mission Mineurs non accompagnés (MMNA) de la Direction Judiciaire de la Jeunesse au sein du Ministère de la Justice à Paris pour étudier la mise en application de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cas des mineurs non accompagnés. Au cours de cette période, Marie-Lee Lurel était notamment en immersion auprès d'un juge des enfants du Tribunal de grande instance de Meaux pour appréhender les aspects judiciaires de la mise en pratique de l'intérêt supérieur de l'enfant.



La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et son application

Mme BOCOUM DIKÉRE Marie-Christine

Haut Fonctionnaire des Nations Unies à la retraite, Madame Bocoum est une experte des questions de développement communautaire, protection et actions humanitaires en situation de crise et post-conflit. Elle est membre et 1^{ère} Vice-Présidente du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant depuis 2015 et depuis 2017 Rapporteur Spécial de la Campagne de l'Union Africaine pour mettre fin aux mariages des enfants.



La mobilité transfrontalière des enfants dans l'espace CEDEAO

Djibril FALL

Dr Djibril Fall est l'actuel Directeur du Service social international – Afrique de l'Ouest qu'il a fondé en 2012. A travers ses divers engagements auprès d'ONG internationales et d'agences mondiales, il a participé à toutes les dynamiques de protection des enfants en Afrique ces dix dernières années, en particulier au sein de la plate-forme inter-agence sur la protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest et du Centre amis aussi avec la commission de la CEDEAO. Il a participé à l'élaboration et à la diffusion de nouvelles approches pour la prise en charge des enfants migrants ayant un besoin de protection. Djibril a une formation pluridisciplinaire et titulaire d'un PhD en études du développement à L'institut des Hautes Etudes Internationales et de Développement de Genève.



La Justice juvénile en Afrique

Me François Mactar DIASSI

Avocat et Consultant en Justice Juvénile, Me François Mactar Diassi fût chargé en 1996 par le BICE de la direction d'un programme d'assistance au MCL au Sénégal (1996 à 2002) ; activités gratifiées en 1998 d'une médaille honorifique de Chevalier dans l'Ordre National du Lion, décerné par le Président de la République du Sénégal. Me Diassi est également formateur en justice juvénile pour le BICE et ensuite pour Terre des hommes dans divers pays africains : Sénégal, Mali, Guinée, Mauritanie, Burkina Faso, Bénin, Burundi, République Démocratique du Congo.

Conférences inaugurale, thématique, spéciales

Conférence inaugurale



Le Droit à l'Education dans une société en mutation

Amadou Tidiane NDIAYE

Professeur Amadou Tidiane NDIAYE est un enseignant-chercheur à l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis. Il est agrégé en droit privé et a été, successivement, Directeur de l'UFR de Sciences juridiques et politiques, Coordonnateur-adjoint de l'Université Virtuelle du Sénégal et Directeur de cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Professeur NDIAYE est membre de plusieurs conseils d'administration d'établissements de formation ou de structures de recherche. Il est l'auteur de plusieurs publications en droit civil et en droit des affaires. Spécialisé en droit OHADA, notamment en droit des entreprises en difficultés, il s'intéresse, également, au droit minier et au droit pétrolier. Nanti d'une grande expérience dans la gestion des établissements de formation, le contrôle et l'accréditation des structures d'enseignement, il continue à dispenser ses enseignements, à encadrer des travaux de recherche de doctorants et à prendre part aux travaux d'équipes de recherche travaillant sur des problématiques de droits humains.

Conférence spéciale



Les enfants de la rue

Mme Anta MBOW

Militante active du mouvement culturel africain en France, Mme Anta Mbow a été pendant une quinzaine d'années coordonnatrice pour la France et la Suisse du Projet de Développement de Ndem. Après 30 ans de vie en France, Mme Anta Mbow rentre au bercaïl et ouvre, en 2003, sur les ruines de l'ancien cinéma Empire, un centre d'accueil et d'hébergement des enfants de la rue, où elle s'engage à aider les enfants vivant en situation de vulnérabilité à retrouver leur place dans la société. L'association Empire des enfants qu'elle a créé est une œuvre humanitaire dédiée à l'enfance en difficulté.



Abdoul Aziz KÉBÉ

Spécialiste en Droit et Civilisations islamiques, Dr. Abdoul Aziz Kébé est enseignant-chercheur au département d'arabe de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et responsable du laboratoire Islam, Sociétés et Mutations de l'école doctorale «Etudes sur l'Homme et la Société (ETHOS)». Auteur de plusieurs articles sur des questions relatives à l'islam dans les sociétés africaines, il est un membre actif de la société civile sénégalaise et du dialogue interreligieux.

Séminaires - cas pratiques



Groupe A

Aurélien GODEFROY

Aurélien Godefroy est doctorant contractuel à l'Université Paris II. Sa thèse porte sur les conflits de norme en droit international public, et plus précisément sur les rapports entre les droits de l'homme et le droit de la guerre. Il enseigne le droit administratif à l'Université Paris II.



Groupe B

Başak ETKİN

Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris II, Başak ETKİN est doctorante en droit international public. Elle est rattachée au Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire et sa recherche porte sur la notion de compétence exclusive. Elle enseigne le droit constitutionnel ainsi que le droit européen des droits de l'homme et a participé en 2015 au 46^{ème} session annuelle d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme sur « l'enfant et le droit international des droits de l'homme ».

Programme de la session

Lundi, 16 septembre

- 08h30 Accueil et mise en place
- 09h00 **Allocutions d'ouverture**
- 10h00 **Projection de film :**
La mobilité transfrontalière des enfants en Afrique de l'Ouest
- 10h15 **Discours d'ouverture**
- 10h30 Cocktail
- 11h15 **Conférence inaugurale :**
Le Droit à l'Éducation dans une société en mutation
Prof. Amadou Tidiane NDIAYE
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Système européen de protection des droits de l'homme**
Sébastien TOUZÉ
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Système africain de protection des droits de l'homme**
Sanwé Medard KIENOU

Lieu : Hôtel Terrou-Bi, Espace Atlantique

Mardi, 17 septembre

- 08h30 **Système africain de protection des droits de l'homme**
Sanwé Medard KIENOU
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Système africain de protection des droits de l'homme**
Sanwé Medard KIENOU

- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Système européen de protection des droits de l'homme**
Sébastien TOUZÉ
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Système européen de protection des droits de l'homme**
Sébastien TOUZÉ

Lieu : CESAG

Mercredi, 18 septembre

- 08h30 **La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine**
Sanwé Medard KIENOU
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine**
Sanwé Medard KIENOU
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique 1 :**
La Convention internationale des droits de l'enfant et son application
Marie-Lee LUREL
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire – Cas pratique :**
Groupes A et B
Aurélien GODEFROY, Başak ETKIN

Lieu : CESAG

Jeudi, 19 septembre

- 08h30 **Cours thématique 1**
La Convention internationale des droits de l'enfant et son application
Marie-Lee LUREL
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Cours thématique 2**
La notion d'intérêt supérieur de l'enfant
Marie-Lee LUREL
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Système universel de protection des droits de l'homme**
Jean MATRINGE
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire – Cas pratique Groupes A et B**
Aurélien GODEFROY, Başak ETKIN

Lieu : CESAG

Vendredi, 20 septembre

- 08h30 **Cours thématique 2 :**
La notion d'intérêt supérieur de l'enfant
Marie-Lee LUREL
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Système universel de protection des droits de l'homme**
Jean MATRINGE
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Système universel de protection des droits de l'homme**
Jean MATRINGE
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B**
Aurélien GODEFROY, Başak ETKIN

Lieu : CESAG

Lundi, 23 septembre

- 08h30 **Droit international pénal**
Julia GRIGNON
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international pénal**
Julia GRIGNON
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique 3**
La protection des enfants dans les conflits armés
Julia GRIGNON
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire – Cas pratique Groupes A et B**
Aurélien GODEFROY, Başak ETKIN

Lieu : CESAG

Mardi, 24 septembre

- 08h30 **Droit international humanitaire**
Délégation régionale du CICR à Dakar
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international humanitaire**
Délégation régionale du CICR à Dakar
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique 3**
La protection des enfants dans les conflits armés
Julia GRIGNON
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire – Cas pratique : Groupes A et B**
Aurélien GODEFROY, Başak ETKIN
- 19h00 **Soirée Droits de l'Homme**
à la Résidence de l'Ambassade de France

Lieu : CESAG

Mercredi, 25 septembre

- 08h30 **Droit international humanitaire**
Délégation régionale du CICR à Dakar
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international pénal**
Julia GRIGNON
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique 4**
La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et son application
Mme BOCOUM DIKÉRE Marie-Christine
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Projection de film suivie de débat,**
en partenariat avec Ciné Droit Libre

Lieu : **CESAG**

Jeudi, 26 septembre

- 08h30 **Cours thématique 5**
La mobilité transfrontalière des enfants dans l'espace CEDEAO
Dr Djibril FALL
- 10h30 Pause-café

- 11h00 **Conférence spéciale**
Les enfants de la rue
Mme Anta MBOW, Prof. Abdoul Aziz KÉBÉ
Modérateur : Mamadou Abdoul WANE

13h00 Déjeuner

- 14h00-16h00 **Cours thématique 6**
La Justice juvénile en Afrique
Me Mactar DIASSI

Lieu : **CESAG**

Vendredi, 27 septembre

- 08h30 **Test**
- 10h30 Pause-café
- 13h00 Déjeuner
- 15h00-17h00 **Cérémonie de clôture et remise des certificats**

Lieu : **CESAG**

Certificats

Au terme de la session, un test d'évaluation à choix multiple élaboré par les intervenants sera soumis aux participants pour sanctionner leur niveau de connaissance. Les auditeurs qui auront réussi ce test se verront délivrer un certificat de réussite. Ceux qui auront échoué recevront une attestation de présence.



Agenda des side events

Lundi, 16 septembre

19h00 Réception de bienvenue à la résidence de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne

Lieu : Résidence de l'Ambassade d'Allemagne
Fermé, sur invitation

Mercredi, 18 septembre

15h00-18h00 **Panel : Média et Droits de l'Enfant**
M. Bacary Domingo MANÉ, Journaliste
M. Ibrahima Lissa FAYE, Président de l'APPEL (Association des Patrons de Presse en Ligne)
M. Mame Ngor DIOUF, CAPE
M. Moussa DIOUF, UNCEF
Modératrice : Mme Diatou Cissé BADIANE

Organisation et coordination :
Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance, CAPE

Lieu : Salle de conférence de l'ISEG
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, UCAD
Ouvert au public

Jeudi, 19 septembre

15h00-18h00 **Panel : Droits de l'Enfant**
Mme Fama DIENG, RJPDH
M. Amadou SOW, RADDHO
M. Ousseynou MBAYE,
Juriste-Consultant

Organisation et coordination :
Réseau des Jeunes pour la Promotion des Droits de l'Homme, RJPDH

Lieu : SOS-Village d'Enfants Sénégal
Fermé, réservé aux enfants du village

Samedi, 20 septembre

10h00-18h00 Excursion à l'île de Gorée suivie d'une visite guidée des sites historiques de la ville de Dakar

Organisation et coordination :
Réseau des Jeunes pour la Promotion des Droits de l'Homme, RJPDH

Numéros utiles :
Ibrahima DIALLO +221 77 6154234
Mary Mbathio NDIAYE +221 77 6510032

Lieu : Île de Gorée et sites historiques de Dakar
Inscription obligatoire

Mardi, 24 septembre

09h00-12h00 **Workshop : Interactions entre le droit international humanitaire et le droit international pénal**
• Julia GRIGNON
Professeure agrégée à la faculté de droit de l'Université Laval (Québec)

Organisation et coordination :
Barreau du Sénégal

Lieu : Centre de formation du Barreau, salle de l'Ifas
Fermé, réservés avocats

Mardi, 24 septembre

19h00 **Soirée Droit de l'Homme / Réception**

Lieu : Résidence de l'ambassade de France
Sur invitation

Mercredi, 25 septembre

15h00-18h00 **Conférence publique : La mendicité des enfants : quelles solutions alternatives pour une éradication définitive ?**

M. Raoul LATOUFFE, CONAF
M. Mame Ngor DIOUF, CAPE
Mme Aminata KÉBÉ, BRAO/HCDH

Organisation et coordination :
Comité Sénégalais des Droits de l'Homme CSDH et Institut des Droits de l'Homme et de la Paix IDHP

Lieu : Université Cheikh Anta Diop, UCAD II
Ouvert au public

Informations pratiques

Lieu des cours

La cérémonie d'ouverture de la session se tiendra le Lundi, 16 septembre 2019 à l'Hôtel Terrou-Bi, Espace Atlantique, Corniche Ouest, Dakar.

A compter du 17 septembre 2019, les cours se tiendront au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) de Dakar, Boulevard du Général De Gaulle.

Inscription

Elle est obligatoire pour accéder aux cours, à la restauration et recevoir le certificat ou l'attestation de participation. Les droits d'inscription sont de 65.500 FCFA.

Secrétariat de la session

Il est situé au CESAG et sera ouvert à partir du Mardi, 17 septembre et ce pour toute la durée de la session. Les inscriptions et autres formalités administratives peuvent se faire le Lundi, 16 septembre Terrou-Bi et se poursuivront au CESAG les 17 et 18 septembre 2019.

Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté

Rue de Diourbel, PE 15, Point E
B.P. 2049 Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 869 64 16
Email : khady.diop@fnst.org

www.fnwestafrica.org

Fondation René Cassin Institut International des Droits de l'Homme

2, Allée René Cassin - F
67000 Strasbourg, France
Tél. : +33 (0) 388 458 445
Email : administration@iidh.org

www.iidh.org